



GRILLE TARIFAIRE POUR LA SAISON 2023-2024

VOLET COMPÉTITIF

					Mode de paiements	
Réseau	Durée (hre)	cours/sem.	Âge Synchro	Total Annuel (Frais d'affiliation en plus)	Dû à l'inscription	Solde et modalité de paiements
					+ 3 versements égaux 20 novembre 2023 ; 20 février et le 20 avril 2024	
Provincial 10 ans et moins (minimum 5 athlètes)	5	2	8 à 10 ans	735\$	225\$ +affiliation	170 \$
Provincial 11-12 ans (minimum 5 athlètes)	7	3	11-12 ans	1064\$	320\$ +affiliation	248 \$
Régional (minimum 5 athlètes)	7	3	13-17 ans	950\$	290\$ +affiliation	220 \$
Universitaires (minimum 5 athlètes)	4	2	Étudiants UdS	700\$	310\$ +affiliation	130 \$
Maîtres Compétitifs	4	2	18 et +	700\$	310\$ +affiliation	130 \$

						+ 5 versement égaux 20 octobre & 20 novembre 2023 ; 20 février, 20 mars & le 20 avril 2024
Provincial 13-19 ans	10-12	4	13-19 ans	1750\$	510\$ +affiliation	238 \$
Performance	10-15	4	13 ans et +	2100\$	630\$ +affiliation	294 \$
Sport-études (Prov.)	15-20		13-19 ans	2 800 \$	840,00 \$ +affiliation	392 \$
Sport-études (Perfo)	15-20		13 ans et +	2 800 \$	840,00 \$ +affiliation	392 \$
Routines complémentaires pour un athlète qui participe à une épreuve équipe (selon la disponibilité d'entraîneurs)						
						+3 versements égaux 20 novembre 2023; le 20 février et le 20 avril 2024
Solo	1	1	8 ans et +	875 \$	260\$ +affiliation	205 \$
Duo	1	1	8 ans et +	440 \$	140 \$ +affiliation	100 \$
Routines individuelles pour un athlète qui ne peut pas participer à une épreuve équipe (selon la disponibilité d'entraîneurs) ** <u>Routines individuelles pour un athlète qui ne peut pas participer à une épreuve d'équipe</u> Les athlètes doivent s'entraîner au minimum 5 heures pour le réseau régional et provincial afin d'assurer un bon développement de l'athlète en compétition. Pour le réseau national, le nombre d'heures sera augmenté et déterminé selon la demande et le statut de l'athlète. Lors des entraînements de base (4h), tels que la natation, flexibilité, technique, etc. les athlètes seront jumelés à des groupes d'âge similaire. L'entraînement spécifique de routine individuelle sera de 1h par semaine.						
						+5 versements égaux 20 octobre & 20 novembre 2023 ; 20 février, 20 mars & le 20 avril 2024
Solo* <small>*avoir au minimum 1 an d'expérience en natation artistique.</small>	5*	1	8 ans et +	1500\$	450\$ + affiliation	210 \$
Duo* <small>*avoir au minimum 1 an d'expérience en natation artistique.</small>	5*	1	8 ans et +	1140\$	340\$ + affiliation	160 \$

Si non-résident de Sherbrooke, un montant de 100\$ s'ajoute à l'inscription

*Dû à l'inscription : prix du premier versement + prix de l'affiliation payable à Natation artistique Québec

L'horaire peut être modifié selon la disponibilité des entraîneurs et de la piscine de l'université de Sherbrooke. Si le nombre d'athlètes est insuffisant, le cours sera annulé ou déplacé.

Horaire

Catégorie	#cours/sem	Jour	Début	Fin
Provincial 10 ans et moins	2	Dimanche Mardi	15h30 18h00	18h30 20h00
Provincial 11-12 ans	3	Dimanche Lundi Mercredi	15h30 18h30 18h30	18h30 20h30 20h30
Régional	3	Dimanche Lundi Mercredi	15h30 18h30 18h30	18h30 20h30 20h30
Provincial 13-19	4	Dimanche Lundi Mardi Jeudi	15h30 18h30 17h00 18h00	18h30 20h30 20h00 20h00
Performance	4	Dimanche Lundi Mardi Mercredi ou Jeudi (TBD)	14h30 18h00 17h00 17h00	19h30 21h00 20h30 20h30
Sport-Études	5	Lundi au Vendredi	7h30	10h15
Universitaires	2	Dimanche Mercredi	19h00 18h30	21h00 20h30
Maîtres	2	Dimanche Mercredi	19h00 19h00	21h00 21h00
Routines individuelles	1	Selon la demande et les disponibilités des entraîneurs.		

AUTRES FRAIS OBLIGATOIRES SELON LE NIVEAU

- Frais d'inscriptions au compétition selon la grille NAC NAQ
- Frais d'hébergement et frais d'entraîneurs/accompagnateurs
- Frais d'équipements (ex. maillot...)

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Les modalités de paiement sont :
 - De 301\$ à 1500\$: 4 versements (1^{er} paiement à l'inscription suivi de paiements égaux le 20 novembre 2023, le 20 février 2024 et le 20 avril 2024)
 - De 1501\$ et plus : 6 versements (1^{er} paiement à l'inscription suivi de paiements égaux le 20 octobre 2023, le 20 novembre 2023, le 20 décembre 2023, le 20 février 2024, le 20 mars 2024 et le 20 avril 2024)
- Les dates demandées pour les paiements de l'inscription annuelle, des entraînements complémentaires et des inscriptions aux compétitions doivent être respectées.
- En cas de non-respect, et après un délai de 30 jours, des frais d'administration de 3%, cumulés mensuellement, s'appliqueront.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

- Pour les annulation , le montant du remboursement sera établi selon la loi sur la protection du consommateur.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT OBLIGATOIRE

Pour l'année 2023-2024 :

Le club des Améthystes tiendra une campagne de financement annuelle. Si vous choisissez de ne pas y participer, des frais de 100\$ vous seront facturés. Les détails vous seront donnés d'ici le 20 octobre 2023.

Nous sommes à la recherche de 4 personnes pour faire partie du comité "Campagne de financement". Ceux et celles qui désirent se joindre à ce comité de campagne de financement, veuillez communiquer avec nous par courriel à Amethystes14@gmail.com. Au plaisir de vous accueillir !!